

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *Il a 7 Louis un Sac d'orge, & un second en qualité de chartrier;*

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *du bien de la commune pour l'argent; & quant à la graine, c'étoit la*

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église? *point.*

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *point.*

g. De biens-fonds? *point.*

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

L'argent du bien de la commune 7 Louis soit 112 f.
Ainsi fait à l'abbaye ce 12 Mars 1799.
Remarques. Jean David Guignard Agent à l'abbaye.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accesser, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *au Pont*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *un village.*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *ce n'est pas une Commune mais il fait partie de la Commune de l'abbaye.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence de la Paroisse & agence de l'abbaye comme il est ressort-il? *dit ci dessus*

d. District de la Vallée du Sac de Joux

e. Canton du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Les Maisons qui sont du ressort du Pont pour répondre aux articles 2, 3, a, & b
Quatre Maisons appelées le Mont-du-lac au midi du Pont éloignées de 15 minutes d'où il vient cinq enfants à l'école du Pont

Une Maison isolée appelée les places à l'orient des quatre précédentes éloignée de 20 minutes de celles du Pont. d'où les enfants sont trop en bas âge pour venir à l'école.

Encore une Maison isolée à l'orient de celles du Pont appelée Sagnervignard, éloignée du Pont de 15 minutes d'où il n'y a point d'enfants

109
N. 55

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

- a. Leurs noms. *L'école de l'Abbaye au midi du Pont éloignée de demi heure; L'école des Charbonnières à l'occident de celle du Pont éloignée de 15 minutes.*
- b. Leurs distances réciproques. *L'école du Seichai au midi de celle des Charbonnières éloignée de 15 minutes, & éloignée de celle du Pont de demi heure; L'école du Lieu au midi de celle du Seichai, éloignée de demi heure, & d'une heure de celle du Pont.*

I I.

I N S T R U C T I O N.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *la lecture l'écriture l'orthographe l'arithmétique le chant des psaumes, & on fait reciter le Catéchisme d'Ostervald retouché par les écoles de Lausanne. M. le Régent fait tous les Dimanches & Jours les prières publiques; Et les Dimanches une école, excepté les Dimanches de commun.*
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *On tient l'école en hiver & en été; excepté cinq semaines de congés tant pour les semaines que pour les moines.*
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *une Sainte Bible des sermons de notre S. J. C. des Catéchismes d'Ostervald (comme il est indiqué à l'article 5.) & des Psaumes.*
- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? *Suivant l'ordre qui en a été donné comme cela est expliqué dans les articles 5. & 9. de cette page.*
- 9°. Durée de l'école chaque jour? *Depuis le matin jusqu'à l'après-midi, le Régent fait tous les matins un Catéchisme aux grands écoliers d'une heure & 1/2, où il enseigne les principales vérités & les principes de la Religion Chrétienne; ensuite tous les jours & écoles la 1^{re} dure 4 heures & la 2^{de} 2 heures.*
- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? *ils ne sont pas classés les garçons & les filles vont à la même école depuis le plus bas âge jusqu'à la Communion, excepté les jeunes qui ne vont pas au Catéchisme le matin.*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? *Le Régent a été établi par le Bailli de Romandin & de quelle manière? ensuite d'un examen public qu'il a subi avec plusieurs aspirans & qui a été fait par le Ministre de l'Abbaye, en présence du Consistoire & des prêtres.*
- b. D'où est-il? *du Pont.*
- c. Son nom *Abraham Jâc Rochat.*

Nb. Le Régent a fait lire la feuille populaire à ses écoliers.

(3)

- d. Son âge. *cinquante trois ans*
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *sa femme deux garçons, & une fille.*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis le 20 Janvier 1775. ce qui fait 24 ans*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *Régent à la Cour de District de Cossonnai, onze ans*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
- a. En hiver, } *En hiver 65 à 70. tant filles que garçons*
b. En été, } *soit garçons ou filles. En été les écoles de la Semaine ne sont pas fréquentées par les grands écoliers.*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.
- a. Possède-t-elle de pareils fonds?
- b. Quelle en est la valeur?
- c. Source des revenus.
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?
- 15°. Bâtiment de l'école. *il y a un logement honnête pour le Régent, & une chambre pour l'école.*
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *il est en bon état il n'y a que 20 ans qu'il est bâti.*
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *il n'y a qu'une chambre pour l'école, qui est dans le Bâtiment que le Régent occupe.*
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *Le Village du Pont*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent 112 Lires, un sac d'orge; pour le bois la Commune de l'Abbaye paye pour chauffer la Chambre de l'école.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comment de *l'argent provient de la Commune de l'Abbaye; l'orge provenoit du ci devant Souverain, & il l'assignoit sur la Dîme de la Commune.*

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations? *un nommé Jean Felix Rochat du Pont a donné par son testament il y a environ 19 ans douze cents florins pour que le Régent fit une école*

d. Caisse communales?

tous les Dimanches, & le Régent tire annuellement toutes les années l'intérêt qui est 24 livres pour faire l'école les Dimanches.

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

ainsi fait ce 12 Mars 1799. par Abrâmi Isaac Rochat Régent.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

1°. *Chez Bepons, au centre des Biours.*

a: *C'est un hameau composé de Maisons isolées le long de la grande route et du Lac.*

b: *Il appartient à la commune de l'Abbaye.*

c: *De la paroisse et de l'Agence de l'Abbaye.*

d: *De la vallée du Lac de Joux au Mont Jura.*

e: *Du Léman.*

2°. *Il n'y a pas beaucoup de distance entre une Maison et une autre.*

3°. *On appelle le côté du Midy, soit au vent de l'endroit de l'école, Le bas des Biours; Le côté du Septentrion soit de Bize, Les scies et Groinroux. Et des Maisons isolées et enclavées dans la Montagne à l'orient, sur les Mollards.*

a: *Les plus éloignées du bas des Biours le sont d'environ un quart d'heure, ce quartier contient vingt cinq Maisons. Les plus éloignées des scies et Groinroux, le sont d'environ un tiers d'heure, ce quartier contient trente cinq Maisons. Les plus éloignées de sur les Mollards le sont d'un quart d'heure et contiennent huit Maisons.*

b: *Du bas des Biours 40. Enfants. Des scies et Groinroux 52 Enfants; Et de sur les Mollards 8 Enfants.*

111
N. 56